

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU NORD
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	56	60
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 18/09/2023		
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> 02 OCT. 2023		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 02 OCT. 2023		
Action Golf pour tous au Pays de Mormal		

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 27 septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, à la Fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER.

Etaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, Mme Brigitte ADAM, M.René QUINZIN, M.Alain LOCOCHE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD, M.Luc BERTAUX, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.François RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.Guislain CAMBIER, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Thierry SOSZYNSKI, M.Eric HIROUX, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC, Mme Catherine MOREL*
 M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Henry-Louis BOURGOIS, M.Dominique FONTAINE, M.Georges BROXER,

Etaient excusé(e)s ayant donné procuration : Mme Francine CAUCHETEUX, Mme Chantal SCHWARTZ, Mme Françoise DUPUIITS, Mme Marie DUBOIS,

Etaient excusé(e)s : M.Guillaume LESOURD, Mme Nathalie VINCENT, M.Bertrand FLAMENT, Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Jean-Philippe MICHEL, M.Freddy DOLPHIN, Mme Anita LEFEVRE, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU

*Mme Catherine Morel a participé jusqu'au vote de la délibération 66-2023

57-2023.Objet : Action Golf pour tous au Pays de Mormal

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

L'action sociale d'intérêt communautaire figure parmi les compétences de la communauté de communes du pays de Mormal. Elle se décline dans différents domaines (séjours, ALSH, RPE, chantier d'insertion, actions C.A.D.A. Handicap et ruralité) et s'est enrichie d'un nouveau chapitre depuis 2018 : l'action « Golf et jeunesse en ruralité ».

Suite au succès de l'action au cours des dernières années, une nouvelle convention est proposée afin de permettre à des enfants dont les familles ne se tournent pas spontanément vers ce sport de découvrir le green. Le Golf de Mormal, partenaire touristique reconnu, entend quant à lui marquer son ancrage territorial. Plusieurs pistes de réflexion peuvent être explorées dans ce partenariat. L'avenir entre le Pays de Mormal et le Golf peut se renforcer avec de nouvelles actions telle de la rando-Golf à destination de la C.A.D.A. Dans un avenir plus ou moins proche, nous pouvons aussi garder la perspective d'accueillir un plus grand nombre de pratiquant et de garder dans l'esprit l'accessibilité grâce au handi-golf.

L'action se décompose en 3 volets :

1. Accueil annuel de 8 enfants

Durant 4 ans – à compter de la rentrée de septembre 2023, 4 groupes successifs (CM1) composés en partenariat avec les E.V.S. du territoire et l'équipe du contrat de ville de Le Quesnoy bénéficieront d'une année au sein de l'école de Golf avec les animations qui sont proposées par celle-ci ;

2. Accueil des enfants souhaitant continuer l'activité golf après l'année de l'action

Les enfants seront sélectionnés selon des critères d'assiduité, de volonté, et d'engagement pour une année supplémentaire au sein de l'école de golf. L'objectif est de donner toutes les cartes aux jeunes pour entrer dans la section golf du collège de Le Quesnoy. La famille s'engagera à accompagner l'enfant directement au Golf.

3. Mini-séjour

Durant les 4 années de la convention, un mini-séjour pourra être proposé aux enfants qui ont participé à l'action golf.

Les engagements pour la communauté de communes du pays de Mormal sont les suivants :

- Accueil annuel de 8 enfants comprenant :
 - Le recrutement et la prise en charge de l'accompagnateur / animateur du groupe ;
 - Le transport ;



Fait et délibéré le 27 septembre 2023

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le : **02 OCT. 2023**
- De la publication le :

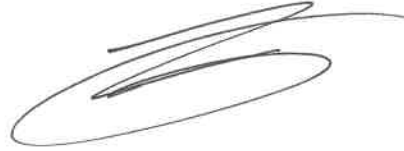
02 OCT. 2023

Le président
~~Pour le Président~~
~~Philippe CAMBIER~~
Par délégation,
le Directeur Général Adjoint


Communauté de Communes de la Vallée de la Normale

Pierre-Jean SANNO

le secrétaire
David BEAUMONT



- La prise en charge du coût d'accès aux installations (le mercredi et les autres jours si les enfants le souhaitent) et la licence : 300€ x 8 soit 2 400€ / an.

- Accueil dans le cadre du suivi vers l'école de Golf (cf. délibération 93 2022 du 12 octobre 2022) :

La participation financière du Pays de Mormal pour l'inscription du ou des jeunes volontaires à hauteur de 50% du coût annuel de l'école de golf (inscription et licence) dans la formule adaptée au niveau du jeune (sous réserve d'un engagement entier de la famille et du jeune concerné).

Les engagements pour le Golf de Mormal sont les suivants :

- Accueil de 8 enfants comprenant :
 - La prise en charge de la formation de l'accompagnateur du Pays de Mormal ;
 - L'ouverture aux 8 enfants de l'école de Golf encadré par le professionnel du club ;
 - La prise en charge du matériel de jeu (Valeur 1500€) ;
 - La prise en charge de la séance (les mercredis de 10h à 11h dans le cadre de l'école de golf et de 11h à 12h avec l'accompagnant du Pays de Mormal) en période scolaire.
- Accueil dans le cadre du suivi vers l'école de Golf :
 - Participation financière du Golf de Mormal pour l'inscription du ou des jeunes volontaires à hauteur de 50% du coût annuel de l'école de golf (inscription et licence) dans la formule adaptée au niveau du jeune (sous réserve d'un engagement entier de la famille et du jeune concerné) ;
 - Prise en charge du matériel de jeu.

Par cette action le Golf de Mormal confirme sa volonté de s'ouvrir au territoire et à ses habitants et surtout aux jeunes générations.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- **D'autoriser le président à signer la convention de partenariat « Golf pour tous au pays de Mormal » (2023-2026).**

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
60		

Décide :

- **D'autoriser le président à signer la convention de partenariat « Golf pour tous au pays de Mormal » (2023-2026).**